

beaux, en terre battue, coniformes, surmontés de boules de faïence et carapacés de plaques rouges, le plus souvent les cercueils ne sont pas enterrés. Ils reposent au milieu des jardins, au bord des routes, isolés ou attroupés, ou encore superposés en pyramides. Les personnages riches, les dignitaires, les saints lamas jouissent de parcs funéraires. Leurs mausolées, entassement bizarre de dieux et de dragons terminé par une pointe d'or, dorment en des bocages de pins, de cèdres et de thuyas. Ça et là, dissociés par le temps, croulent les temples consacrés à leur mémoire et la foule des idoles dorées qui les gardent des profanations.

Les tombes impériales et princières également s'isolent en des sites élevés avec leurs murailles opaques, leurs portiques de bois ciselé, leurs ponts de marbre, leurs lacs de lotus, leurs tribus de monstres.

Mais avec ces dernières nous entrons dans une esthétique spéciale, l'esthétique de la tombe elle-même. Pour en entreprendre l'examen, il faudrait remonter aux origines de ces monuments qui participent du palais et du temple.

Des écrivains plus autorisés traduisirent la magnificence des tombeaux égyptiens, grecs, romains, syriaques ; de ceux des califes et des mameluks, coiffés de dômes et couronnés de tours ; du Tage où repose, parmi les dentelles de marbre, la sultane Moutaz-i-Mahal ; des sépulcres mogols garnis de tentures et de tapis somptueux ; des mausolées élevés aux rajahs de Gwalior, aux rois de Golconde, de Siam, d'Annam et de Mandchourie ; de celui, si pittoresque, de la reine madécasse Ramiharo ; de ceux voués à la gloire des Mings avec leurs allées de statues colossales ; enfin de la sainte montagne de Nikko où les Japonais voulurent une apothéose de marbre, de laque et d'or.

III

Mais toutes ces merveilles, venues du passé, n'ont, avec les villes modernes, aucun rapport social. La plupart d'ailleurs en sont éloignées. C'est pourquoi les avons-nous négligées et nous sommes-nous cantonnés à l'étude des nécropoles actuelles à l'édification desquelles concoururent

des collectivités. Nous avons formulé, sans ambages, nos appréciations. Nous voudrions maintenant dire quel serait, à notre sens, le cimetière vraiment esthétique.

Un jour viendra où l'habitude de l'incinération s'étant généralisée, disparaîtront jusqu'aux vestiges des cités mortuaires. Souhaitons qu'en même temps disparaissent les columbaria et que des fonctionnaires, désignés pour cette besogne, dispersent tout simplement au vent les cendres extraites des bûchers. Qu'un vain sentimentalisme ne crie point au blasphème : cette coutume existe dans l'Inde où l'amour de la famille n'est pas moins ardent que dans nos contrées. Le souvenir des morts habite en nous. Point n'est besoin de monuments pour nous le rappeler. Le voisinage des cimetières, nous l'avons dit, compromet la santé des quartiers. Or la vie ne doit à la mort aucun sacrifice.

Malheureusement l'heure n'a pas encore sonné d'une adhésion totale aux vœux des hygiénistes. Donc puisque la nécessité des cimetières s'impose, qu'on les isole le plus possible des villes et qu'on les place sur des hauteurs. Que, sous

aucun prétexte, les constructions nouvelles ne s'en rapprochent. Qu'on supprime leurs murailles et qu'on les plante d'arbres d'une acclimatation certaine. Qu'abandonnant le système géométrique de leurs ruelles, on autorise les familles à entourer leurs tombes de bosquets et de jardins dont des artistes spécialisés régleront le dessin de telle façon qu'il participe à l'harmonie des ensembles. Que les mêmes artistes acceptent ou rejettent, sur maquettes, les statues et les bustes projetés. Que l'on bâtisse les édifices en largeur plutôt qu'en hauteur afin de ne rappeler en rien la maison, l'autel ou la chapelle. Que l'on essaie de dégager, de la diffusion des styles, une architecture homogène, nationale et moderne. Que l'on soumette les mélanges de matières entrant dans l'édification des mausolées à un contrôle minutieux de la concordance des couleurs. Que l'on écarte sans rémission les peintures, les dorures et aussi les productions ridicules de ciseaux malhabiles. Que l'on réserve, sur chaque tombe, une place à l'ornementation des fleurs naturelles. Que l'on remplace les fusains et les buis monotones par le lierre qui

épouse étroitement et embellit toujours la pierre. Que l'on défende rigoureusement les vases, les jardinières, les couronnes, les bouquets, les croix et, en général, toute décoration artificielle. Qu'aucun signe ni symbole ne décèle la religion de l'individu décédé. Que l'épigraphie tombale consiste en une mention gravée des noms, prénoms, dates de naissance et de mort. Que les municipalités accordent aux familles indigentes des concessions gratuites et des pierres tombales que des jardiniers, affectés à ce service, seront chargés d'entretenir.

Ainsi, par cette réglementation sévère, arrivera-t-on à doter les villes de cimetières esthétiques. On les pourra, dès lors, assimiler à des jardins au même titre que les bois de Boulogne et de Vincennes. Le jour des morts perdra sa signification parce que les familles, peu à peu séduites par tant de verdure agréables, de perspectives charmantes, dirigeront quotidiennement leurs pas vers la nécropole. Les enfants y organiseront leurs jeux autour de bassins clairs où un Bartholomé futur aura su créer des groupes aquatiques d'une inspiration équivalente au monument aux

Morts. Des musiques municipales interpréteront, durant les après-midi, ces pages solennelles que les religions accaparèrent mais que les Beethoven, les Bach, les Schumann écrivirent pour extérioriser leur sentiment de la beauté.

Et la mort n'apparaîtra plus sous le même aspect. Elle deviendra indifférente. On considérera un cadavre avec la même sérénité que l'on considère un vêtement usé. Les mentalités se seront transformées. Les fleurs du souvenir s'épanouiront plus durablement dans les âmes que sur les tombes...